

COME AND STAY

Société Anonyme au capital de 394.956,60 euros
Siège Social : 15 rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris
429 699 770 RCS Paris

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTEUR GENERAL

Messieurs,

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte (i) des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la société Come & Stay S.A. (ci-après la « **Société** ») et (ii) des procédures de contrôle interne mises en place par la Société, en application de l'Article L. 225-37 du Code de Commerce.

Dans le cadre de l'établissement de ce rapport, des entretiens ont été conduits avec les directions financières de Come&Stay S.A. (France), Come&Stay, Inc. (US) et Retail Internet Holding A/S afin de présenter un rapport synthétisant les principales mesures de contrôle interne mises en place de chacune des sociétés mais également au niveau du Groupe.

A. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Le tableau suivant présente la composition du conseil d'administration.

NOM ET PRENOM OU DENOMINATION SOCIALE DES MEMBRES	DATE DE PREMIERE NOMINATION	DUREE ET DATE D'ECHANCE DU MANDAT	FONCTION PRINCIPALE EXERCEE DANS LA SOCIETE	FONCTION PRINCIPALE EXERCEE EN DEHORS DE LA SOCIETE	AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS TOUTE SOCIETE
Carole WALTER	09/02/2000 (statuts constitutifs)	6 ans AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2008	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général	Administrateur Président du directoire Président du C.d'Administration Président du C.d'Administration Président du C.d'Administration	Come & Stay Inc. Come & Stay Polska Retail Internet Holding A/S Retail Internet A/S Retail Internet DK A/S
Antoine BELLO	09/02/2000 (statuts constitutifs)	6 ans AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2008	Administrateur	Président du Directoire Administrateur	Ubiquis Keepschool
Marlène LOMBARD	21/01/2005	6 ans AGOA statuant sur les comptes clos le	Administrateur		

		31/12/2008			
Guy VAN DER MENSBRUGGHE	22/03/2001	6 ans AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2006	Administrateur	Président Administrateur Administrateur Membre du Conseil de Surveillance	Orium SAS E-learning SA Gerflor SA Eminence SAS
Thibault POUTREL	13/12/2001	6 ans AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2006	Administrateur	Administrateur Administrateur Président Gérant Administrateur Président	Ingenico SA Ingenico Corp. Diamond Minds Investment SC Access Consulting SARL Ingenico Inc. Beaubourg Capital SAS
François LAMOTTE	06/09/2001	6 ans AGOA statuant sur les comptes clos le 31/12/2008	Administrateur	Directeur Général Gérant	Ubiquis SPRL Cobalt

Le Conseil d'Administration est composé de 3 administrateurs indépendants. Il est rappelé qu'est qualifié d'administrateur indépendant un administrateur qui :

- n'est pas salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société consolidée, et ce depuis au moins 5 ans,
- n'est pas mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société détient un mandat d'administrateur,
- n'est pas client, fournisseur, banquier de financement significatif de la Société ou de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité,
- n'a pas de lien familial proche avec un mandataire social,
- n'a pas été auditeur de l'entreprise au cours des 5 années précédentes,
- n'est pas administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans.

Il est par ailleurs rappelé que, conformément à l'article 15 des statuts de la Société, chaque administrateur doit, pendant la durée de son mandat, être propriétaire d'une action au moins.

La liste des réunions du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 est la suivante:

DATE DE LA REUNION	ORDRE DU JOUR	MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES	TAUX DE PRESENCE DES MEMBRES
1 février 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - examen et arrêté des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2005 ; - examen des conventions visées aux Articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ; - lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ; - augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission ; - division de la valeur nominale ; - modification des statuts afin d'intégrer les dispositions applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne ; - délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ; - délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ; - délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, d'apport ou de fusion sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes ; - autorisation à conférer au Conseil d'Administration de consentir aux mandataires sociaux et à certains membres du personnel des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (ci-après les « BSPCE ») ; - étude et établissement du rapport de gestion et du rapport du Conseil d'Administration à 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrugge</p> <p>Thibault Poutrel</p>	83%

	<p>l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires et du texte des résolutions qui sera soumis à l'approbation de cette Assemblée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires et établissement de son ordre du jour ; - questions diverses. 		
27 mars 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - constatation de la réalisation de l'augmentation du capital social résultant de l'exercice de bons de souscription d'actions ; - approbation de la procédure d'introduction en bourse de la Société; - fixation de la fourchette indicative de prix par action de la Société dans le cadre de l'Offre ; - projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et appel public à l'épargne dans le cadre de l'Offre ; - approbation de la note d'opération établie à l'occasion de l'Introduction en Bourse de la Société ; - questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>Guy Van Der Mensbrughe</p> <p>Marlène Lombard</p>	50 %
10 avril 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - information du Conseil d'Administration sur l'avancement du projet d'introduction en bourse des actions de la Société et examen du prospectus finalisé ; - augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et appel public à l'épargne dans le cadre de l'Offre ; - augmentation de capital dans le cadre de l'Option de Surallocation ; - constatation de l'entrée en vigueur des modifications statutaires décidées par l'assemblée générale mixte du 20 mars 2006 ; - questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>Guy Van Der Mensbrughe</p> <p>Thibault Poutrel</p>	50 %
13 avril 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital avec suppression 	<p>Carole Walter</p> <p>Guy Van Der Mensbrughe</p>	50 %

	<p>du droit préférentiel de souscription par voie d'appel public à l'épargne ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - modification corrélative des statuts ; - questions diverses. 	Thibault Poutrel	
4 mai 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - approbation, en tant que de besoin, d'un projet de création d'une filiale aux Etats-Unis ; - questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrugge</p> <p>Thibault Poutrel</p>	83 %
31 mai 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - approbation, en tant que de besoin, du projet de croissance externe visant à l'acquisition du fonds de commerce de la société RelationServe Access, Inc., et de l'ensemble des conventions y afférentes ; - autorisation donnée, au titre notamment des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, à Madame le Président, d'octroyer un prêt, en une ou plusieurs fois, d'un montant en principal maximal de 4.400.000,00 \$ au profit de R.S.A.C., Inc et de signer la convention y afférente ; - questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrugge</p> <p>Thibault Poutrel</p>	83 %
21 août 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - approbation, en tant que de besoin, du projet de croissance externe visant à l'acquisition du fonds de commerce de MultiMedia Direct Inc. par notre filiale, RelationServe Inc. et de l'ensemble des conventions y afférentes ; - autorisation donnée, au titre de conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 du Code de Commerce, à Madame le Président, d'octroyer un prêt, en une ou plusieurs fois, d'un montant de 2.800.000,00 \$ au profit de RelationServe Inc. et de signer la convention y afférente, ainsi qu'un "seller note" d'un montant de 1.000.000,00 \$; - autorisation donnée, au titre de conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 du Code de Commerce, à 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrugge</p>	67 %

	<p>Madame le Président, d'octroyer un prêt additionnel, en une ou plusieurs fois, d'un montant de 700.000,00 \$ au profit de RelationServe Inc. et de signer la convention y afférente ;</p> <ul style="list-style-type: none"> – autorisation du projet de croissance externe visant à l'acquisition par la Société de la société danoise Retail Internet Holding A/S et approbation, en tant que de besoin, de l'ensemble des conventions y afférentes ; – autorisation donnée à Madame le Président, de conclure un contrat de prêt avec la société Bremonhill Services Limited d'un montant de 3.000.000,00 € ; – autorisation donnée à Madame le Président, de conclure un contrat de prêt avec la société Lafferty Company Inc. d'un montant de 3.600.000,00 € ; – projet d'augmentation du capital ; – examen et approbation des comptes semestriels de la Société au 30 juin 2006 ; – discussions relatives à l'activité de la Société ; et – questions diverses. 		
24 août 2006	<ul style="list-style-type: none"> – approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; – examen et arrêté des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2006 ; – émission de 29.800 bons de souscription d'actions revêtant les caractéristiques des bons de parts de créateurs d'entreprise en faveur de certains salariés en vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 20 mars 2006 ; – modification de la rémunération du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général et des conditions d'attribution du bonus ; et – questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrughe</p>	67 %
8 septembre 2006	<ul style="list-style-type: none"> – approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations 	<p>Carole Walter</p> <p>Guy Van Der</p>	50 %

	<p>du dernier Conseil d'Administration ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de capital ; - étude et établissement du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires et du texte des résolutions qui sera soumis à l'approbation de cette Assemblée ; - convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires et établissement de son ordre du jour ; et - questions diverses. 	<p>Mensbrugge</p> <p>Thibault Poutrel</p>	
23 octobre 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - approbation, en tant que de besoin, de la procédure de l'Emission ; - approbation de l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximal de vingt et un million six cent cinquante neuf et sept cent quatre vingt seize (21.659.796) euros, aux fins de recueillir les ordres de souscriptions émis à titre réductible ou irréductible conformément à la résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 18 octobre 2006; - approbation du projet de prospectus de la Société établi à l'occasion de l'Emission ; - questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrugge</p> <p>Thibault Poutrel</p>	83 %
27 novembre 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations du dernier Conseil d'Administration ; - constatation de la clôture et de la réalisation de l'augmentation de capital ; - modification corrélative des statuts ; - autorisation donnée, au titre des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 du Code de Commerce, à Madame le Président, de signer un accord tripartite entre la Société, Come&Stay Inc., et MultiMedia Direct, Inc ; - questions diverses. 	<p>Carole Walter</p> <p>François Lamotte</p> <p>Antoine Bello</p> <p>Guy Van Der Mensbrugge</p> <p>Thibault Poutrel</p>	83 %
30 novembre 2006	<ul style="list-style-type: none"> - approbation et ratification, en tant que de besoin, du procès-verbal des délibérations 	<p>Carole Walter</p>	83 %

	du dernier Conseil d'Administration ; - modification de la rémunération du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ; et - questions diverses.	François Lamotte Antoine Bello Guy Van Der Mensbrugge Thibault Poutrel	
--	--	---	--

Pour l'ensemble des réunions du Conseil d'Administration tenues en 2006, le taux de présence des membres était de 69 %.

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués conformément à l'article XX des statuts. Conformément à l'article L.225-238 du Code de Commerce, le Commissaire aux Comptes a été convoqué à la réunion du Conseil d'Administration qui a examiné les comptes annuels.

Toutes les informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été régulièrement communiquées.

B. Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

DEFINITION ET OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Président et la direction administrative et financière du Groupe. Ce contrôle interne est destiné à fournir une assurance raisonnable de nos objectifs :

- réalisation et optimisation de nos opérations ;
- fiabilité et qualité de notre information financière ; et
- conformité aux lois et règlements en vigueur.

DESCRIPTION DES PROCEDURES DE CONTRÔLE MISES EN PLACE

Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué de la commercialisation d'opérations de publicité et de marketing par e-mail auprès d'internautes ayant déclaré leur intérêt pour recevoir des messages à caractère publicitaire ou promotionnel.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de la commercialisation de deux offres : les solutions intégrées d'une part et le centre de ressource e-mail d'autre part.

Les solutions intégrées ou offres métiers répondent à des problématiques sectorielles ou commerciales identifiées, comme par exemple la génération de leads en concession automobile ou la collecte de prospects pour un site de e-commerce. Elles comportent trois composantes : des sources de données cohérentes (externes ou internes à l'annonceur), un

développement logiciel dédié au produit et un développement de contenu (création graphique, jeu concours ...). Elles sont commercialisées soit au coût contact complet soit à l'action attendue (tarif par commande, par adresse collectée ...).

Le centre de ressource e-mail correspond à la commercialisation des briques de base nécessaires à la mise en place de campagnes de publicité par e-mail par les annonceurs ou les agences telles que : routage d'e-mails, création graphique et locations d'adresses e-mail.

Dans les deux cas, la constatation du chiffre d'affaires est effective en fin de mois, sur la base de l'envoi des messages ou de la réalisation de la prestation.

Administration des Ventes, contrôle des ventes, achats et marges

Etant donné les récentes dates d'intégration des filiales de Come&Stay S.A. (France), le management de Come&Stay met actuellement en place des procédures visant au contrôle des données provenant de la maison mère et de chaque filiale :

Come&Stay S.A. (France) : Come&Stay France a mis en place des procédures afin d'améliorer le contrôle. L'ensemble du processus d'administration des ventes est géré à travers le logiciel Gestimum Gestion Commercial, lui-même interfacé avec le logiciel Gestimum Comptabilité. Les procédures mises en place permettent de s'assurer que :

- le chiffre d'affaires ne peut être constaté qu'à partir du moment où un bon de commande a été signé par le client
- dans le cadre des opérations aucun achat ne peut être réalisé sans qu'un client ait signé un bon de commande au préalable. Par ailleurs, chaque bon de commande doit être signé par le Directeur Général ou le Directeur Administratif et Financier
- les achats et les ventes sont gérés mois par mois et les marges des opérations sont validées par les équipes commerciales et l'équipe administrative à la fin de chaque mois

La Société a rédigé un manuel de procédures afin de documenter et d'améliorer ses processus administratifs et de gestion. Ce manuel des procédures couvre aussi bien la gestion des ventes, que les paiements fournisseurs ou les relances clients.

La société fait appel à une société d'expertise comptable pour la réalisation des comptes sociaux et fait appel à Ernst&Young pour la réalisation de ses comptes consolidés.

Le recouvrement des créances clients est effectué selon un processus qui consiste à : (i) vérifier auprès du client la bonne réception de la facture client, (ii) effectuer une relance client par téléphone et par courrier dès que la date d'échéance est atteinte et (iii) engager des relances avec mise en demeure.

A la clôture de chaque exercice, toutes les provisions nécessaires sont calculées et comptabilisées : (i) une provision est passée pour les litiges en cours, (ii) le Directeur Administratif et Financier étudie la balance clients et ressort en « clients douteux » toutes les créances susceptibles de n'être jamais réglées et en fait une provision.

Come&Stay US, Inc. : Come&Stay US, Inc a mis en place des procédures afin de pouvoir constater les ventes et les achats en fin de mois. Le seul signataire de la société Come&Stay US, Inc. est Shawn McNamara, Chief Executive Officer de la société. Les chiffres d'affaires et le compte de produit et charge sont arrêtés chaque fin de mois. Come&Stay, Inc. (US) utilise le logiciel MAS90 afin de dresser ses états financiers mensuels.

A la clôture de chaque exercice, toutes les provisions nécessaires sont calculées et comptabilisées : (i) une provision est passée pour les litiges en cours, (ii) le Directeur

Administratif et Financier étudie la balance clients et ressort en « clients douteux » toutes les créances susceptibles de n'être jamais réglées et en fait une provision.

Retail Internet Holding A/S : Retail Internet Holding A/S a développé un outil de gestion des ventes lui permettant de connaître en temps réel le chiffre d'affaires ainsi que les coûts relatifs aux opérations de communication. Les chiffres d'affaires et le compte de produit et charge sont arrêtés chaque fin de mois. Retail Internet Holding A/S utilise le logiciel Microsoft Dynamics AX (Axapta). Retail Internet Holding A/S fait appel à des experts comptables locaux dans chacune de ses filiales et centralise le reporting de gestion grâce à l'outil Dynamics A/X. La société Retail Internet Holding A/S confie 80% de ses factures clients à une société d'affacturage, MidtFactoring A/S.

A la clôture de chaque exercice, toutes les provisions nécessaires sont calculées et comptabilisées : (i) une provision est passée pour les litiges en cours, (ii) le Directeur Administratif et Financier étudie la balance clients et ressort en « clients douteux » toutes les créances susceptibles de n'être jamais réglées et en fait une provision.

Contrôle des filiales

Les informations financières (compte de résultat) sont remontées mois par mois à la maison mère au plus tard le 20 du mois suivant. La fiabilité des informations est validée par rapport aux objectifs et à la réalité de l'activité. Ces informations financières sont discutées par téléphone ou au sein des filiales au moins une fois par mois par le Directeur Général et le responsable de la filiale en question.

Le 27 avril 2007



Carole Walter
Président du Conseil d'Administration
et Directeur Général